



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cruas-Un-probleme-sur-une-des-sources-d-alimentation-electrique-de-secours-oblige-la-mise-a-l-arret-du-reacteur-1>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cruas : Un problème sur une des sources d'alimentation électrique de secours oblige la mise à l'arrêt du réacteur 1**

11 juillet 2018

France : Cruas : Un problème sur une des sources d'alimentation électrique de secours oblige la mise à l'arrêt du réacteur 1

Le 10 juillet 2018, les équipes ont mis à l'arrêt le réacteur 1 de la centrale de Cruas-Meysses après avoir détecté un "défaut" sur l'un des deux groupes électrogènes qui permet l'alimentation électrique du réacteur en cas d'accident. Le groupe électrogène a été intégralement remplacé, le réacteur a redémarré le 19 juillet.

La centrale nucléaire de Cruas-Meysses cumule les problèmes. Si ce dernier en date porte sur l'alimentation électrique - le précédent, daté de mi juin - portait sur l'environnement : [les eaux souterraines à l'extérieur du site nucléaire ont été contaminées au tritium](#), un taux de près de 20 fois supérieur à celui habituel ayant été mesuré dans plusieurs points de prélèvements, dont le point de captage d'eau potable du site. Il a d'ailleurs été interdit au personnel de consommer l'eau, mais cette mesure est intervenue plusieurs semaines après l'incident qui aurait conduit à cette contamination radioactive de l'eau. Encore un peu avant, au mois de mars 2018, [un bout de plastique était retrouvé dans les tuyaux](#) d'un circuit de refroidissement du réacteur 1. Le corps étranger se serait retrouvé là suite à une opération de maintenance réalisée durant le dernier arrêt du réacteur, entre juin et novembre 2017, arrêt qui [ne s'était pas bien passé](#) selon l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Durant cet arrêt les équipes avaient découvert qu'un [capteur mesurant le débit d'eau du circuit alimentant l'un des trois générateurs de vapeur ne fonctionnait pas correctement](#), et ce depuis plusieurs jours. Ce capteur participant à l'élaboration du signal d'arrêt automatique du réacteur, les règles d'exploitation imposent de baisser la pression et la température du circuit primaire sous 24 heures dans de telles conditions. Mais l'exploitant ne s'en est pas rendu compte. Le manque global de rigueur de l'exploitant a d'ailleurs conduit [l'ASN à imposer fin 2017 le renforcement du contrôle](#) des opérations faites sur les matériels assurant la sûreté de la maîtrise de la réaction nucléaire, et ce **en raison de trop nombreux incidents depuis 2016** (réglages inappropriés de paramètres des systèmes de pilotage et de protection du cœur du réacteur nucléaire, lacunes des contrôles, insuffisance des actions correctives). Sans oublier la [perte de confinement du bâtiment du réacteur 3](#)

durant plusieurs semaines suite à une opération de maintenance sur une tuyauterie traversant l'enceinte. En février 2018, suite à l'action en justice de plusieurs associations après la découverte d'équipements contaminés au milieu d'une benne de déchets conventionnels, [EDF a été condamnée pour sa gestion chaotique des déchets radioactifs sur ce site](#). Une [nouvelle plainte est en cours](#) pour la récente pollution de l'eau. **Non respect de la réglementation relatives aux déchets nucléaires, pollution de l'environnement, manque de rigueur des opérations de maintenance, erreurs non détectées, cascades d'incidents significatifs pour la sûreté et maîtrise insuffisante de la réaction nucléaire et maintenant alimentation électrique de secours HS... Il semble que le glissement décelé par l'ASN depuis 2016 ne se soit pas prêt de s'arrêter.**

Ce que dit EDF :

- **Mise à l'arrêt de l'unité de production n°1 pour intervention sur un groupe électrogène de secours** - Le 11/07/18

Mardi 10 juillet, les équipes de la centrale EDF de Cruas-Meysses ont mis à l'arrêt l'unité de production n°1.

La mise à l'arrêt a été décidée, conformément aux règles générales d'exploitation, suite à la **détection d'un défaut au niveau d'un des deux groupes électrogènes de secours** de cette unité. Ce défaut rend indisponible l'une des cinq alimentations électriques de l'unité de production n°1 [1].

L'intervention pour remplacer le groupe défectueux a été lancée. Cet événement n'a aucun impact sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement. Les unités de production n°2 et 3 de la centrale de Cruas-Meysses sont en fonctionnement et contribuent à l'alimentation du réseau électrique national. L'unité de production n°4 est actuellement arrêtée pour maintenance dans le cadre d'une visite partielle débutée le 5 mai.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-cruas-meysses/actualites/mise-a-l-arret-de-l-unite-de-production-ndeg1-pour-intervention-sur-un-groupe-electrogene-de-secours>

- **L'unité de production n°1 reconnectée au réseau électrique national** - le 19/07/18

Jeudi 19 juillet, les équipes de la centrale EDF de Cruas-Meysses ont reconnecté l'unité de production n°1 au réseau électrique national après le **remplacement d'un des deux groupes électrogènes de secours** de cette unité.

Elle avait été **arrêtée mardi 10 juillet** conformément aux règles générales d'exploitation, **suite à la détection d'un défaut sur ce matériel.**

Les unités de production n°2 et n°3 de la centrale de Cruas-Meysses sont en fonctionnement et contribuent à l'alimentation du réseau électrique national. L'unité de production n°4 est actuellement arrêtée pour maintenance dans le cadre d'une visite partielle débutée le 5 mai.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-cruas-meysses/actualites/l-unite-de-production-ndeg1-reconnectee-au-reseau-electrique-national>

Notes

[1] Chaque unité de production dispose de cinq sources d'alimentation électrique. Une seule est suffisante pour garantir le fonctionnement des matériels de sûreté.